

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

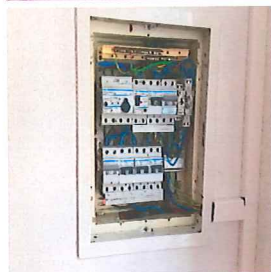
RÉF. 106/2023/70500/01:1

DATE DU CONTRÔLE 19/06/2023 AGENT VISITEUR Xavier Lepage
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue du Bailly 5 (étage 3) - 5000 Namur TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)



› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	Rue du Bailly 5 (étage 3) - 5000 Namur
Type de locaux	Unité d'habitation (appartement)
Propriétaire	Nicolas Hypacie
Responsable des travaux	Dugardeyn, Jolan
#TVA	0753874102
Dérogations applicables/appliquées	Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)



› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	5114019-200
Index jour/nuit	056845/
Type de coupure générale	Teco
Câble compteur - tableau	XVB 4 x 10 mm ²
Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement	21A

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	6
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK		
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 40A - 30mA - type A - test OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	13,86	Fixation/Etat/Détérioration matériel	OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Test de continuité	Concluant	Protection contre les contacts directs	OK		
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Résistance générale d'isolement (MΩ)	532		
Protection contre les contacts indirects	OK	Adéquation DPCDR – prise de terre	OK		
		Adéquation protections surintensités – sections	OK		

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 19/06/2023, l'installation électrique de Rue du Bailly 5 (étage 3) - 5000 Namur est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 19/06/2048.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées. Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 106/2023/70500/01:1

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

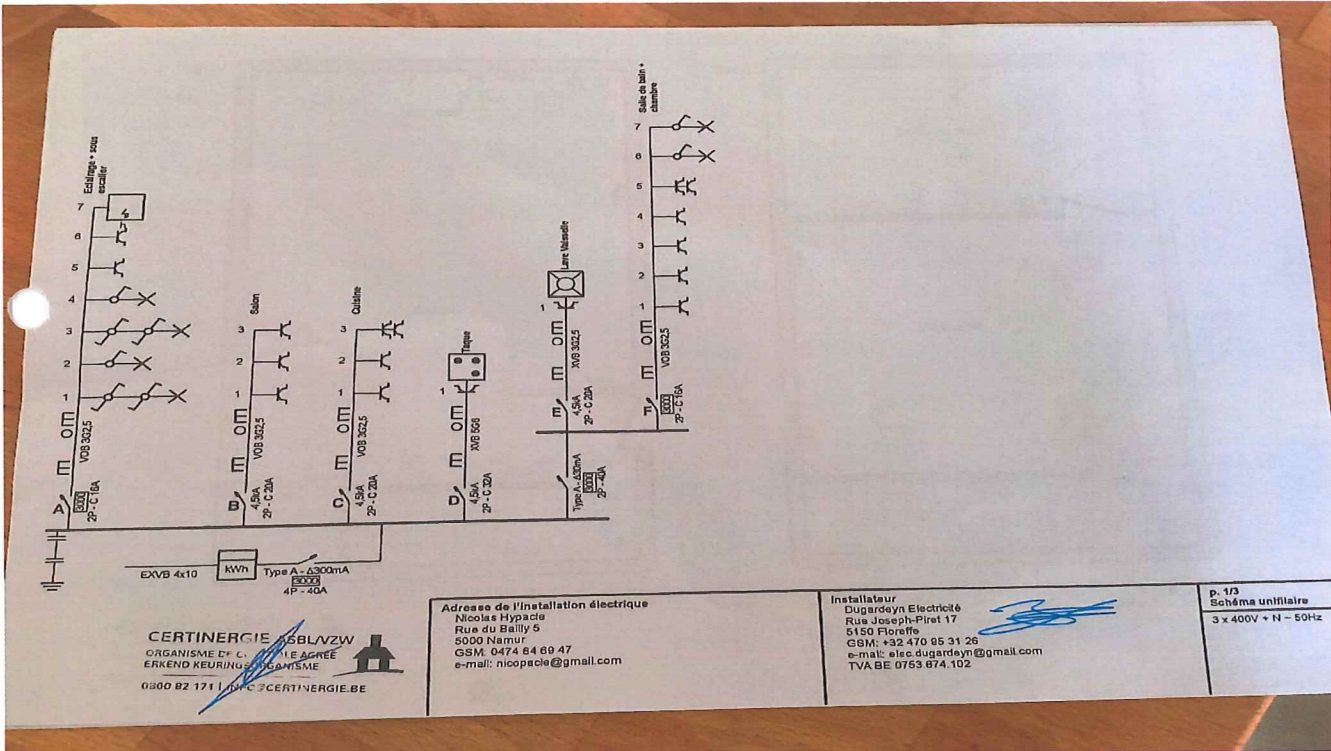
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

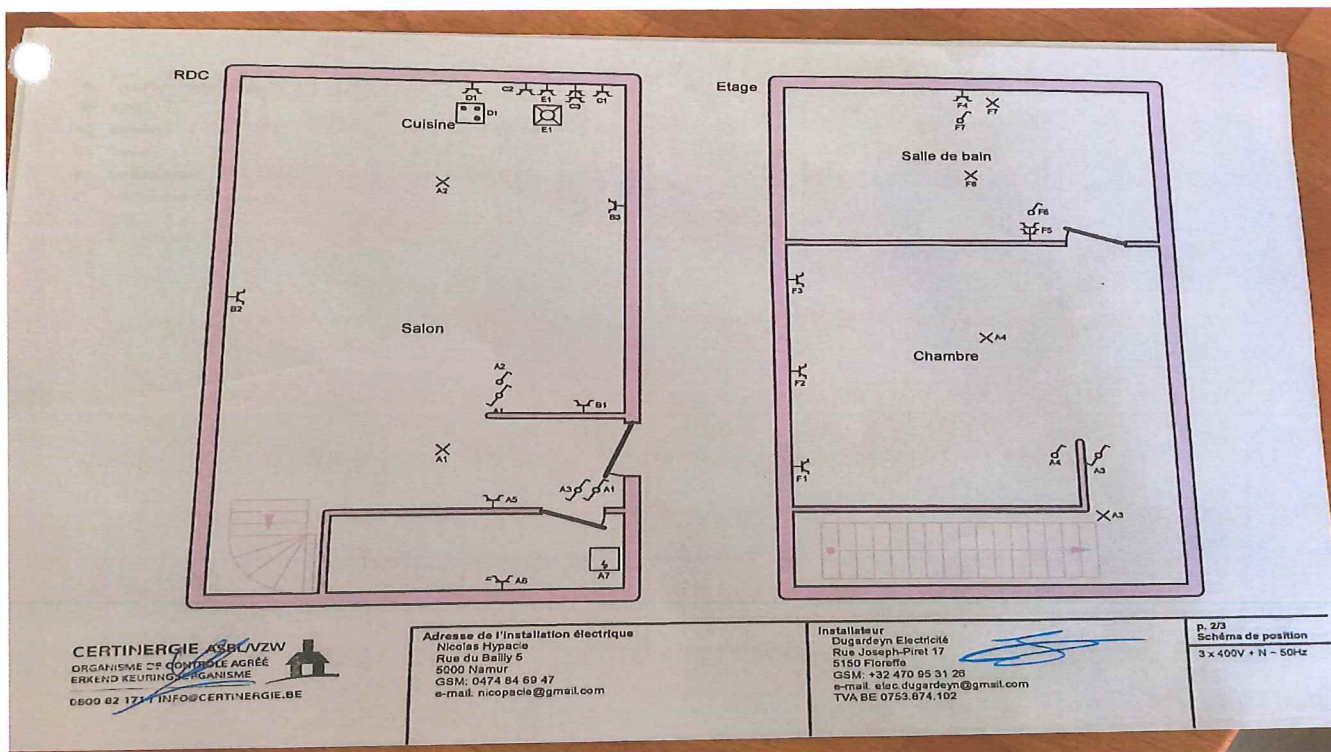
RÉF. 106/2023/70500/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

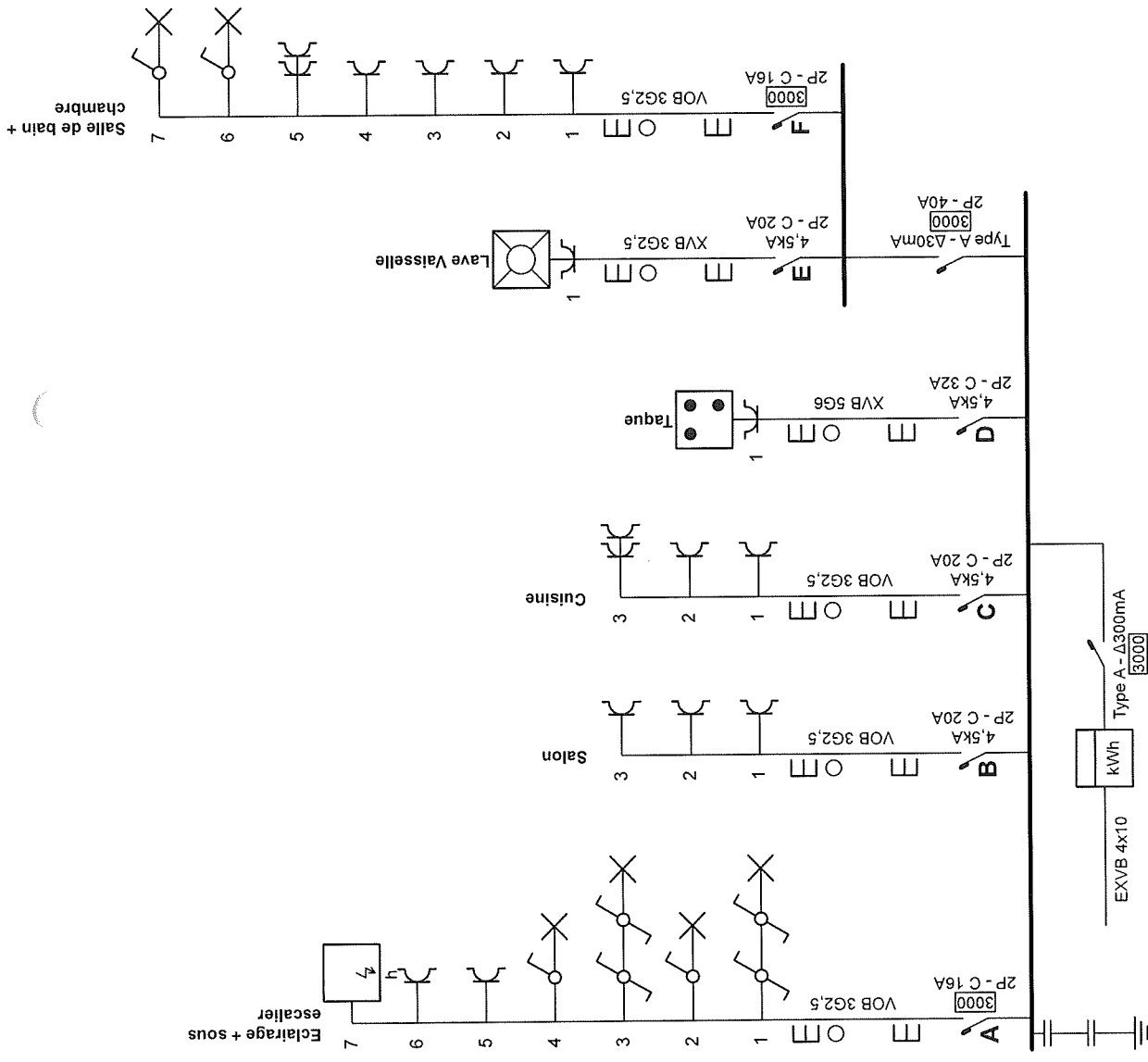
EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 106/2023/70500/01:1

ANNEXES

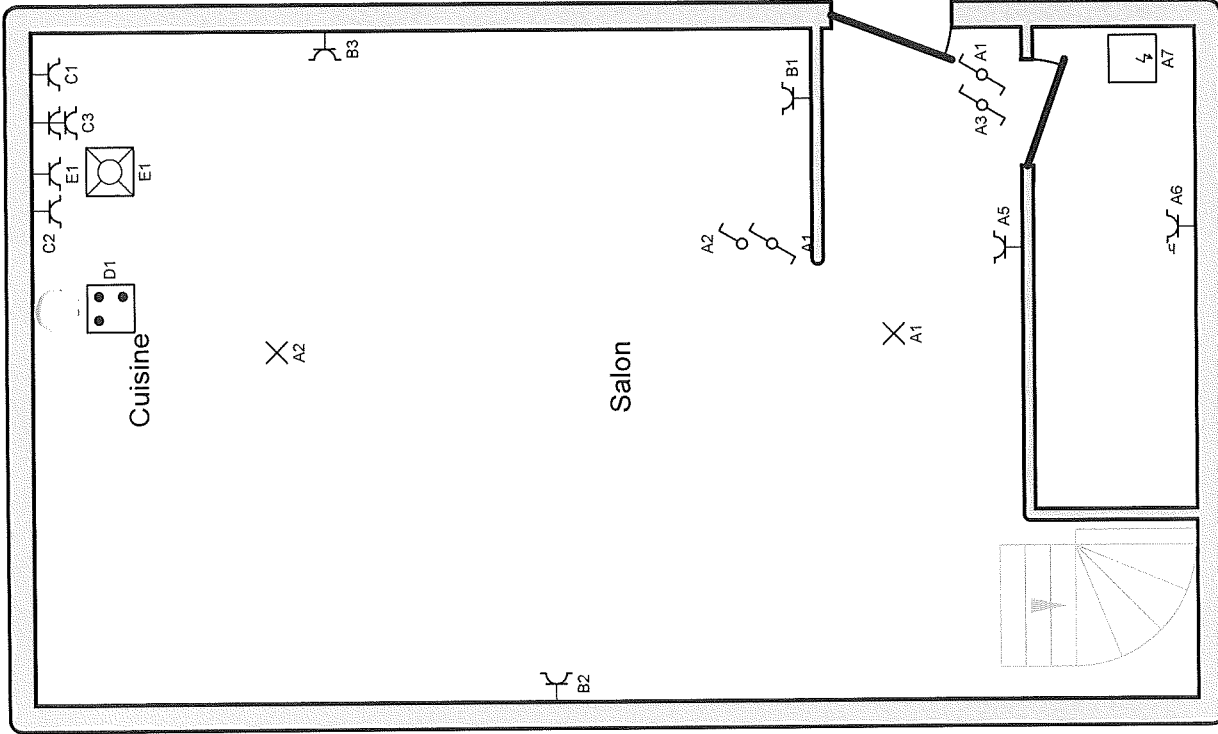
Autre(s)

- A Eclairage + sous escalier
- B Salon
- C Cuisins
- D Terrasse
- E Lave Vaisselle
- F Salle de bain + chambre

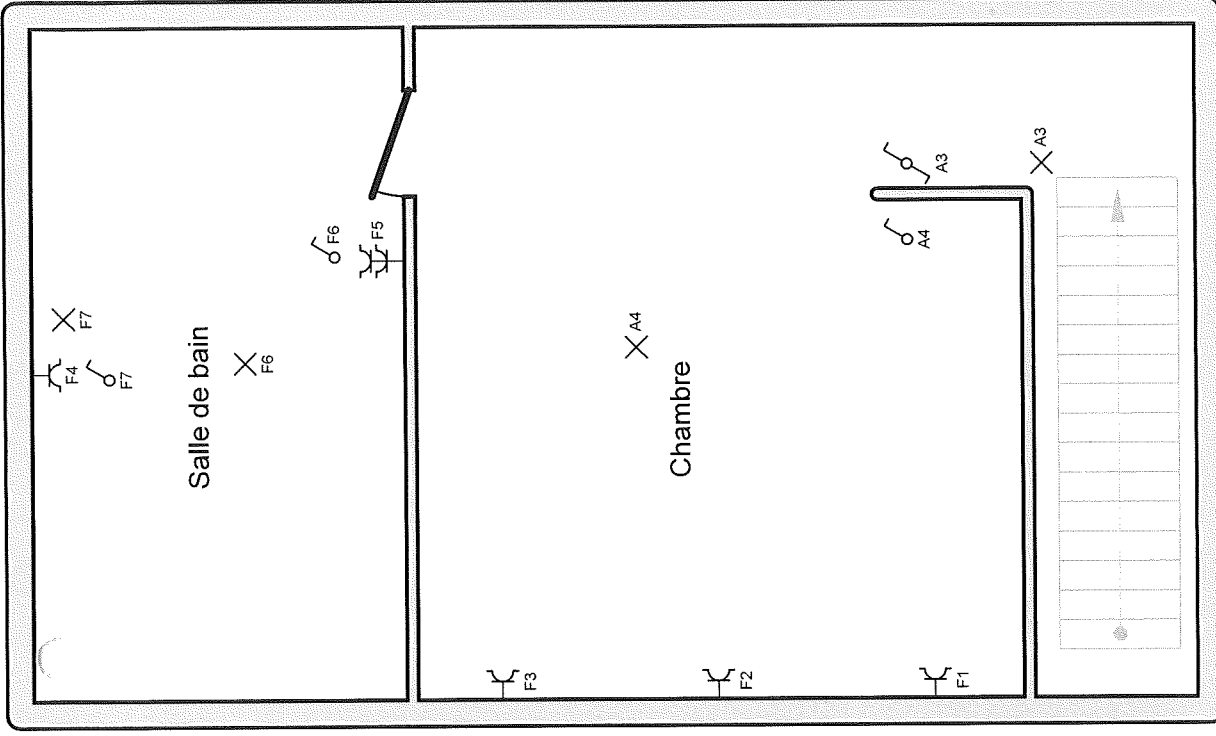


<p>Adresse de l'installation électrique Nicolas Hypacé Rue du Bailly 5 5000 Namur GSM: 0474 84 69 47 e-mail: nicopacie@gmail.com</p>	<p>Installateur Dugardeyn Electricité Rue Joseph-Piret 17 5150 Floreffe GSM: +32 470 95 31 26 e-mail: elec.dugardeyn@gmail.com TVA BE 0753.874.102</p>	<p>p. 1/3 Schéma I 3 x 400V</p>
--	---	---

RDC



Etage



Adresse de l'installation électrique
Nicolas Hypacé
Rue du Baïlly 5
5000 Namur
GSM: 0474 84 69 47
e-mail: nicopacie@gmail.com

Installateur
Dugardeyn Electricité
Rue Joseph-Piret 17
5150 Floreffe
GSM: +32 470 95 31 26
e-mail: elec.dugardeyn@gmail.com
TVA BE 0753.874.102

p. 2/3
Schéma
3 x 400V

- A** Eclairage + sous escalier
- B** Salon
- C** Cuisine
- D** Taque
- E** Lave Vaisselle
- F** Salle de bain + chambre

<p>Adresse de l'installation électrique Nicolas Hypacie Rue du Bailly 5 5000 Namur GSM: 0474 84 69 47 e-mail: nicopacie@gmail.com</p>	<p>Installateur Dugardeyn Electricité Rue Joseph-Piret 17 5150 Floreffe GSM: +32 470 95 31 26 e-mail: elec.dugardeyn@gmail.com TVA BE 0753.874.102</p>	<p>p. 3/3 Liste des 3 x 400V</p>
---	---	--

DUGARDEYN ELECTRICITE
BE81 0018 9244 3324
Rue Joseph Piret 17
5150 FLOREFFE
BELGIQUE
Port. : +32 470 95 31 26
elec.dugardeyn@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : 0753.874.102

Nicolas HYPACIE
Rue du bailly 5
5000 NAMUR
Port. : +32 474 84 69 47
Email : nicopacie@gmail.com

FACTURE N° 23-06-116

Le lundi 5 juin 2023

Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT
Schémas de position et schémas unifilaire	1,00	250,00 €	6,00	250,00 €
Prise salle de bain	1,00	60,00 €	6,00	60,00 €
Prise Lave vaisselle (16 metre de cables + goulottes)	1,00	150,00 €	6,00	150,00 €
Disjoncteur 16A sur 30mA pour le circuit Lave vaisselle	1,00	50,00 €	6,00	50,00 €
Collier equipotentielle (mise a la terre du boiler)	1,00	50,00 €	6,00	50,00 €
Contrôle électrique de l'installation par un organisme agréé	1,00	200,00 €	6,00	200,00 €
Disjoncteur 16A circuit éclairage	1,00	20,00 €	6,00	20,00 €
Barrette de pontage triphasé	1,00	25,00 €	6,00	25,00 €
Remplacement des cables mutibrin sous l'escalier par du cables XVB 3g2,5 (goulottes, cables 3g2,5, main d'oeuvre)	1,00	100,00 €	6,00	100,00 €

Total HT	905,00 €
TVA (6 %)	54,30 €
Total TTC	959,30 €

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 959,30 € à payer le :
05/06/2023 (paiement comptant).

Coordonnées bancaires :

IBAN : BE81 0018 9244 3324 BIC/SWIFT : GEBABEBB